



Paris, le 7 septembre 2017

Compte-rendu de la Réunion DG/DSC Du 7 septembre 2017

La délégation **Force Ouvrière** était composée de Sébastien Beudaert (**DSC DT-NPDC**), Richard Henrard (**DSC DT-CB**), Dominique Larroque (**DSC DTRS**) et Dominique Schirmer (**DSC DTNE**).

Pour VNF :

M. Th. Guimbaud (**DG**), Mme C. De La Personne (**DRHM**), M. O. Hannedouche (**DRHM Adj.**), M. Th. Druesnes (responsable relations sociales) et M. S. Legrand (Juriste).

Les points à l'ordre du jour sont :

- 1° Approbation du procès-verbal de la réunion du 7 juillet 2017,
- 2° Point d'information sur le PPCR (**suite réunion du 23/08**),
- 3° RIFSEEP : Point d'information sur l'IFSE et le CIA,
- 4° Échange relatifs au calendrier de travail concernant l'attribution de titres restaurant,
- 5° Point d'information sur la « sensibilisation à la maintenance »,
- 6° Point d'information sur l'ITA,
- 7° Point d'information sur le projet d'organisation territoriale sur l'Yonne.
- 8° Questions diverses

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION

En préambule **Force Ouvrière** lit sa déclaration (cf. : en PJ).

Réponse du DG à la déclaration préalable :

En préambule le DG fait le point de l'actualité de cet été. Il évoque tout d'abord le décès de 3 agents. L'un de ces décès est dû à un accident de trajet, ce qui l'a conduit à s'interroger sur les conditions de sécurité des personnels de l'Établissement. Il poursuit sur ce registre en évoquant plusieurs accidents graves qui se sont produits récemment dont deux à la DT Rhône Saône. Il termine sur ce sujet en évoquant la recrudescence des agressions dont sont victimes les agents présents sur le terrain. Il ajoute que cette situation s'inscrit dans une tendance lourde et durable consécutive à l'évolution de notre société, et qu'il convient de se saisir du problème afin de voir comment on peut préparer au mieux nos agents à faire face à ce type de situation.

Le DG évoque ensuite le lancement des « assises de la mobilité » en septembre, sous l'impulsion de la Ministre des Transports, avec une première réunion prévue le 19 à laquelle il participera personnellement. Il ajoute que ce dossier sera suivi par Pascal Girardot. L'un des axes de réflexion porte sur la logistique urbaine, domaine sur lequel VNF se doit d'être force de proposition. Les travaux de ces assises devraient aboutir dans le 1er trimestre 2018 à l'élaboration d'une Loi d'Orientation des Mobilités, dont le projet serait déposé au parlement au cours du premier semestre 2018. **Il annonce** ensuite la réalisation d'un **audit « objectif »** sur l'ensemble des réseaux d'Infrastructure de Transport, à la demande de la Ministre, en vue d'engager les discussions avec le budget.

- **Il indique** qu'il rencontre beaucoup de parlementaires pour leur présenter l'EPA-VNF, et les sensibiliser aux enjeux de la voie d'eau.
- **Il précise** que le projet Seine Nord Europe est actuellement suspendu. Cette incertitude est difficile à gérer pour l'établissement et particulièrement pour les équipes en charges de ce dossier.
- **Il annonce** que la convention des cadres se déroulera les 14 et 15 novembre 2017 à Nancy. **Mme la DRHM précise** que chaque Organisation Syndicale pourra désigner un représentant à cette Convention.

Le DG répond ensuite aux questions évoquées par **Force Ouvrière** :

- **Les arbitrages du gouvernement (effectifs et budgets)** n'ont pas encore été rendus à ce jour. Suite à une question de **Force Ouvrière**, il confirme que le Gouvernement travaille dans une logique de programmation quinquennale qui définira une « trajectoire budgétaire »
- **Sur le Contrat Objectif et de Performance de l'EPA-VNF** : il confirme que la Ministre attache beaucoup d'importance à cette démarche et précise que les discussions sur le COP pourront s'engager une fois que la Loi d'orientation des Mobilités sera votée, soit vraisemblablement à partir de l'été 2018 .
- **La feuille de route du DG** n'a toujours pas été établie à ce jour.
- **Sur l'avenir du Canal Seine Nord Europe** : Il a apporté la réponse dans son préambule. Concernant, le projet de téléconduite sur la DTNPdC, il conteste le lien qui est fait entre les deux opérations. Selon lui, le développement très fort du trafic sur ce secteur justifie à lui seul le projet de téléconduite, qui sera maintenu quel que soit le sort du Canal SNE.
- **Sur la DT- Strasbourg** : Il indique qu'il évoquera cette intervention avec le Directeur de la DT-Strasbourg. Il précise que ce type d'intervention n'a pas à être traitée dans cette instance, et se dit prêt à en discuter en bilatérale.

Commentaire Force Ouvrière hors réunion :

Force Ouvrière a pris acte de la réponse du Directeur Général, mais souligne que dans le cas présent, la nature et la gravité des faits justifiaient notre intervention dans cette instance, afin que les personnels comprennent comment ils sont défendus.

Approbation du compte-rendu du 7 juillet 2017 :

Approuvé à l'unanimité.

Point d'information sur le PPCR PE-TPE (suite réunion du 23/08/17):

Mme La Directrice de la DRHM présente le dossier. Une réunion a eu lieu le 23 août 2017 avec un représentant de chaque Organisation Syndicale. Au cours de cette réunion, les perspectives de promotions au grade de CEEP ont été évoquées, sachant que VNF disposerait au minimum de 180 promotions **(la DRHM a demandé au Ministère que ce chiffre soit porté à 214)**, et que ce volume permettrait d'assurer la promotion, dès 2018, de l'ensemble des 168 CEE issus du concours qui remplissent tous les conditions statutaires ainsi que les CEE promus au tableau d'avancement qui encadrent et les CEE intégrés sur grade.

A l'issu de cet exercice, il resterait environ 200 CEE historiques **(c'est-à-dire ceux qui détenaient ce grade avant PPCR)** qui resteraient CEE et qui seraient donc reclassées Agent d'Exploitation Principaux **(avec une perte de rémunération au niveau PSR et PTETE)** avec le projet de réforme statutaire du Ministère.

Pour Force Ouvrière, c'est totalement inacceptable ! Le Ministère n'a pas le droit de les dégrader !

RIFSEEP : Point d'information sur l'IFSE et le CIA :

Force Ouvrière a demandé que la révision du RIFSEEP se fasse chaque année et non à minima tous les quatre ans. Nous avons demandé que cette révision se fasse de manière collégiale et qu'aucun agent ne soit lésé. L'administration propose de monter un groupe de travail avec 1 à 2 représentants par OS. Il considère qu'il faut mettre en place des règles communes applicables pour l'ensemble des agents concernés de l'EPA-VNF. (Force Ouvrière participera à ce groupe de travail et mettre tout en œuvre pour que l'application du RIFSEEP se fasse dans les meilleures conditions au sein de notre EPA et dans l'intérêt des agents).

Échange relatifs au calendrier de travail concernant l'attribution de titres restaurant :

Le DG rappelle le contexte de ce dossier qui s'inscrit dans un contexte de très fortes tensions sur la masse salariale. Pour permettre d'examiner les options envisageables, il propose la mise en place d'un groupe de travail. Chaque OS devra désigner ses représentants.

Force Ouvrière prend acte de la démarche, et restera attentive à l'évolution de ce dossier.

Point d'information sur la sensibilisation à la maintenance :

Report de ce point à une prochaine réunion.

Point d'information sur l'ITA :

Mme la DRHM indique que le projet de décret vient d'être transmis au « guichet unique », qui en a confirmé la recevabilité et a engagé la concertation de l'ensemble des ministères (dont celui du budget). Les ministères de tutelle ont accueilli favorablement ce texte, et sont décidés à le soutenir au niveau interministériel. **Le DG annonce** qu'il prendra tous les contacts utiles pour le faire aboutir, **et qu'en cas de suites négatives, il donnerait instruction d'arrêter toutes les réorganisations liées au projet stratégique!**

Force Ouvrière prend acte de la position du DG sur ce dossier.

Point d'information sur le projet d'organisation territoriale sur l'Yonne :

Le DG indique qu'il se rendra à Auxerre le 22 septembre 2017 pour annoncer sa décision sur ce projet.

Force Ouvrière demande que les RST des deux DT soient invités.

Questions diverses :

Force Ouvrière demande un point d'avancement sur les négociations de sortie de grève sur la Moselle. Le DG indique qu'il suit ce dossier de près et qu'il met tout en oeuvre pour parvenir à une issue à ce conflit qui dure depuis plusieurs mois et qu'il en appelle à la responsabilité de chacun.

Les DSC *Force Ouvrière* représentants
les personnels de l'EPA-VNF

Glossaire

COP :	Contrat d'Objectif de Performance,
PPCR :	Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations,
RIFSSEEP :	Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel,
IFSE :	Indemnité de Fonctions de Sujétions et d'Expertise,
CIA :	Complément Indemnitaire Annuel,
ITA :	Indemnité Temporaire d'Accompagnement,

Paris le 7 septembre 2017

Déclaration préalable à la réunion DG/DSC du 7 septembre 2017

Monsieur le Directeur Général,
Mesdames et Messieurs
Camarades,

Force Ouvrière regrette l'absence récurrente de documents afférents à l'ordre du jour, ce qui reflète bien le climat d'indécision actuel.

En cette période de rentrée, les personnels de l'EPA-VNF sont inquiets et attendent avec impatience les réponses aux questions qu'ils se posent et que **Force Ouvrière** vous porte aujourd'hui :

- *Quels sont les arbitrages du gouvernement concernant l'EPA-VNF en matière d'effectifs et de budgets ?*
- *Le Contrat d'Objectif et de Performance de l'EPA-VNF (sans oublier les moyens), censé donner de la visibilité à l'établissement, sortira-t-il un jour ou bien restera-t-il enfoui aux oubliettes ?*
- *En mars 2017, **Force Ouvrière** présumait déjà que les outils d'accompagnement (permettant à minima le maintien des rémunérations) pour la mise en application de votre Projet Stratégique, ne seraient pas confirmés et validés pour l'été par les tutelles. Aujourd'hui, au vu du contexte actuel, **Force Ouvrière** ne peut que s'inquiéter du contenu même du décret ITA après le passage entre les fourches caudines du budget ! Votre Projet Stratégique n'est en fait qu'un véritable plan social qui de surcroît est en train de tuer la voie d'eau !*
- *La feuille de route que vous a assignée la tutelle comporte-t-elle des objectifs ambitieux pour la voie d'eau, ou bien se limite-t-elle à vous charger de mettre en œuvre le plan d'austérité de l'EPA-VNF ?*
- *Au regard des incertitudes qui viennent de s'exprimer sur le projet Seine Nord Europe, il est nécessaire de suspendre les projets de réorganisation de l'exploitation qui en découlent (Téléconduite) à la DT Nord Pas-de-Calais et Bassin de la Seine.*

Enfin, **Force Ouvrière** ne saurait conclure cette déclaration sans évoquer une nouvelle fois la Direction Territoriale de Strasbourg, et plus particulièrement les conditions dans lesquelles s'est déroulée la pseudo « concertation » indemnitaire :

C'est ainsi que le Directeur Territorial, non content de faire sortir notre unique représentant dans cette instance, soi-disant pour traiter de son cas personnel, mais en fait pour l'exclure totalement des débats relatifs aux agents du grade qu'il représente, démontre une nouvelle fois sa méconnaissance des règles d'harmonisation en fixant , (probablement dans le but de faire des économies) une moyenne inférieure à 1, alors que les instructions imposent qu'elle soit fixée à 1. Cette décision va pénaliser lourdement les agents qui se sont vu imposer des coefficients planchers pour des raisons techniques en 2016, sachant que le passage au RIFSEEP prévu au 1^{er} janvier 2018 va figer leur situation.

Les agents de la DT Strasbourg apprécieront !

Les DSC **Force Ouvrière**
de l'EPA-VNF

